2024/04/02-08



Tél: 05 59 71 57 15 Mail: mairie@abidos.fr

PREFECTURE Pyrénées-Atlantiques 27 MAI 2024 Courrier Arrivé Service:

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'ABIDOS

Séance du Mardi 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

Mme Martine BACARDATZ, MM. Présents: CAZENAVE, Christian CHAFFANEL, Thierry LESCOUTE, Jean-Claude MIRASSOU, Christophe PERY, Bernard SICRE.

Absentes excusées: **Mmes** Karine AGRAFEIL, Morgane **CAZALET** Martine BUISSON, Mélinda (pouvoir Mme BACARDATZ).

M. Thierry LESCOUTE a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Subvention de fonctionnement au CCAS d'ABIDOS

Afin d'optimiser la réalisation de ses missions et pour l'exercice de son fonctionnement, le CCAS d'ABIDOS bénéficie d'une subvention communale annuelle versée par la Commune d'ABIDOS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DÉCIDE d'attribuer pour l'année 2024, une participation financière sous forme de subvention de fonctionnement au CCAS d'ABIDOS d'un montant de 15 000 €,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024,
- TRANSMET la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à ABIDOS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.



Jean-Claude MIRASSOU

Nombre de membres en exercice 10 Nombre de membres présents 07 Nombre de suffrages exprimés 08 Votes: Contre 0 Pour 08 Date de convocation: 28 mars 2024

Date d'affichage: 02 avril 2024